



APPEL D'OFFRES PUBLIC NO TP202102-02

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES
DU CHEMIN TAMARACOUTA POUR L'ANNÉE 2021**

Propriétaire : MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES
Personne-ressource : Monsieur Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et secrétaire-trésorier
1262, chemin de Mille-Isles
Mille-Isles (Québec) J0R 1A0
Courriel : plnadeau@mille-isles.ca

Demande de soumission

La Municipalité de Mille-Isles demande des soumissions pour des travaux de réfection de certaines infrastructures du chemin Tamaracouta qui devront être effectués avec les machineries suivantes :

- une pelle hydraulique d'une capacité de 20 tonnes (environ 130 heures)
- une pelle hydraulique d'une capacité minimale de 9 tonnes avec marteau hydraulique (environ 15 heures)
- des camions à bennes basculantes à 10 (environ 80 heures) ou 12 roues (environ 300 heures)
- un chargeur sur roues de 20 tonnes et une puissance du moteur de 250 HP (environ 10 heures)

Ces machineries avec opérateurs seront affectées à la reconstruction du chemin Tamaracouta comprenant des travaux de creusage de fossés, d'installation de ponceaux et le dynamitage qui n'ont pas été complétés en 2020. Le soumissionnaire doit établir un prix horaire pour chaque machinerie et l'adjudicataire sera payé en fonction des heures travaillées des machineries affectées.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter de jeudi 11 mars 2021, en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866-669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. La Municipalité de Mille-Isles n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission. Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les soumissions doivent être déposées sous enveloppe scellée portant la mention «Travaux de réfection de certaines infrastructures du chemin Tamaracouta 2021 – Appel d'offres TP202102-02 » à l'hôtel de ville situé au 1262, chemin de Mille-Isles, à Mille-Isles (Québec) avant 10 h 00, heure légale en vigueur, le mardi 30 mars 2021.

Les soumissions devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours et être accompagnées d'une garantie de soumission émise par une compagnie d'assurance d'un montant au moins égal à dix pour cent (10 %) de la valeur de la soumission.

La Municipalité se réserve le droit de faire exécuter les travaux en entier ou en partie et ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires. Le prix utilisé pour le choix du plus bas soumissionnaire sera le prix total pour l'affectation de toutes les machineries en fonction des heures estimées par la Municipalité.

*Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Mille-Isles*